

Le Coupon Sport ancv :

Pour faciliter la pratique sportive des adultes, adolescents et enfants.



Qu'est-ce que le Coupon Sport ancv ?

C'est une coupure prépayée, émise et remboursée par l'ANCV – Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, établissement public. Il a pour objectif de faciliter l'accès à la pratique sportive, en permettant de régler tout ou partie des adhésions, licences, cours ou stages auprès des associations ou clubs sportifs conventionnés à l'ANCV.

Sa valeur faciale est de 10 € et sa durée de validité est de 2 ans plus l'année d'émission. Il est attribué par les mairies, les conseils généraux ou régionaux, les CE ou associations du personnel, les DJSCS (Directions Départementales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale – ex DDJS).

Les avantages pour les clubs et associations

⇒ En acceptant le règlement en Coupon Sport ancv, vous **capterez une clientèle de porteurs de Coupons Sport ancv**. Vous rejoindrez ainsi les près de 31 000 associations déjà conventionnés partout en France et proposant plus de 130 activités sportives.

⇒ Les coupures sont toutes **prépayées** et **sécurisées** : cela **évite les impayés et simplifie la trésorerie**.

⇒ Enfin, vous serez référencé sur le site Internet de l'ANCV à la rubrique « Guide du Sport » et **bénéficierez ainsi d'une visibilité supplémentaire**.

Comment devenir partenaire ?

C'est très facile : il suffit, par une procédure simple et rapide, de signer une convention Coupon Sport ancv avec l'ANCV, laquelle permet le remboursement des Coupons Sport ancv à l'association ou au club.

Vous pouvez :

➤ Effectuer en ligne votre demande de conventionnement sur le site www.ancv.com, espace « Professionnels du tourisme et du sport », rubrique « Vos demandes de conventionnement en ligne »

➤ Ou téléphoner au :



0,15 € TTC / mn

Le conventionnement est gratuit : seule une commission de 1 % sur la valeur des Coupons Sport ancv remis au remboursement est prélevée pour frais de gestion.

Le remboursement est effectué dans un délai de 21 jours maximum, par virement bancaire, à compter de la date de réception des Coupons Sport ancv.